

## COMMUNIQUÉ

### **Nomination de M<sup>e</sup> Sébastien Tisserand à titre de syndic de la Chambre de l'assurance**

**Montréal, le 24 septembre 2025** – Le conseil d'administration de la Chambre de l'assurance annonce la nomination de M<sup>e</sup> Sébastien Tisserand à titre de syndic. Il entrera officiellement en fonction le 6 octobre 2025.

M<sup>e</sup> Tisserand possède une solide expérience en matière de déontologie et d'encadrement professionnel, acquise notamment dans le cadre de ses fonctions de syndic à la Chambre de l'assurance de dommages.

« Le conseil d'administration se réjouit de la nomination de M<sup>e</sup> Tisserand à titre de premier syndic de la Chambre de l'assurance, à la suite d'un processus de sélection rigoureux. Son leadership rassembleur, son approche tournée vers l'innovation et sa connaissance approfondie du cadre réglementaire constituent des atouts majeurs pour assurer la protection du public. Le conseil est convaincu que M<sup>e</sup> Tisserand contribuera activement à maintenir l'encadrement rigoureux et équitable des professionnels de l'assurance et de la planification financière », a déclaré Mario Albert, président du conseil d'administration de la Chambre de l'assurance.

Pour remplir ses fonctions, M<sup>e</sup> Tisserand pourra compter sur l'expertise complémentaire des équipes issues des deux organisations qui ont fusionné pour former la Chambre de l'assurance. Regroupant des spécialistes aux compétences diversifiées en finances, en assurance, en déontologie et en techniques d'enquête, le Bureau du syndic mettra à profit leurs connaissances et leur expérience pour assurer un traitement juste et objectif des demandes d'enquête, tout en veillant à maintenir l'efficacité opérationnelle.

Le conseil d'administration, la direction et l'équipe de la Chambre de l'assurance tiennent à exprimer leur sincère reconnaissance à M<sup>e</sup> Julie Dagenais pour son engagement remarquable au sein de la Chambre de la sécurité financière au cours des deux dernières décennies.

« Je souhaite saluer personnellement le rôle essentiel que joue M<sup>e</sup> Dagenais depuis la création de la Chambre de l'assurance. Je la remercie également pour son implication actuelle et continue dans l'établissement d'un Bureau du syndic unifié, qui est non seulement indispensable, mais témoigne de son grand sens du devoir », souligne Chantal Lamoureux, présidente-directrice générale de la Chambre de l'assurance.

**À propos de la Chambre de l'assurance**

La Chambre de l'assurance a le mandat d'assurer un niveau élevé de protection du public en offrant un encadrement de qualité au secteur de l'assurance et de la planification financière. Elle veille à la formation continue, à la déontologie et à la discipline de ses membres, qui exercent à titre de : représentant en assurance de personnes, représentant en assurance collective, représentant en épargne collective\*, représentant en plans de bourses d'études\*, planificateur financier (pour la déontologie et la discipline uniquement), agent en assurance de dommages, courtier en assurance de dommages ou expert en sinistre.

*\*À compter de juillet 2026, l'Organisme canadien de réglementation des investissements et l'Autorité des marchés financiers seront responsables de l'encadrement des membres dans ces disciplines.*

-30-

**Renseignements :**

Gabrielle Lachance  
Chambre de l'assurance  
Glachance@chad.qc.ca

Tél. : 514 842-2591, poste 706